

L'ESSENTIEL 2018 DE LA CNRACL

Le mot du Président



En 2018, la CNRACL a signé la convention d'objectifs et de gestion pour les 5 ans à venir avec l'Etat et la Caisse des Dépôts. Découvrez dans cette plaquette les chiffres clés, les temps forts et l'activité de votre caisse de retraite.

Les chiffres clés

1,3 M

pensionnés



53% de territoriaux

47% d'hospitaliers

20,4 Md€ de prestations versées

2,4 M

cotisants



63% de territoriaux

37% d'hospitaliers

21,2 Md€
de cotisations perçues

44 000

employeurs



Compensation inter-régimes versée :

1,2 Md€



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

LES TEMPS FORTS DE 2018

Février

Participation au Forum des seniors Bretagne à Rennes.

Poursuite de la dématérialisation des échanges avec les actifs et les retraités.

Mars

Participation aux travaux inter-régimes sur le répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) en vue de la migration prévue pour la CNRACL fin 2022.

Avril

Réunion de cadrage avec l'Etat et la Caisse des Dépôts afin de préciser les attentes dans le cadre de la négociation de la convention d'objectifs et de gestion.

Juin

Intervention de Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, au conseil d'administration de la CNRACL à l'invitation de Claude Domeizel.

Organisation d'un atelier avec des assurés du régime en présence du Haut-Commissaire à la réforme des retraites.

Septembre

Présence au congrès national des sapeurs-pompiers à Bourg en Bresse.

Le régime est aux côtés des retraités sinistrés des intempéries de l'Aude.

Octobre

Forum retraite sur le thème "Quelles retraites publiques pour quel régime universel".

Signature de la Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 aux côtés des représentants de l'Etat et du service gestionnaire.

Novembre

Journée d'échanges du "carré employeurs".

Participation au salon des maires et des collectivités locales à Paris.

Décembre

La CNRACL est prête pour la mise en place optimale du prélèvement à la source en lien avec la DGFIP et les autres organismes de retraite.

Autorisation pour la CNRACL de recourir à des ressources non permanentes en 2019 (article 35 de la loi de financement de la sécurité sociale 2019).

LA RETRAITE ET L'INVALIDITÉ

La retraite

Recouvrer les cotisations des actifs auprès des employeurs, liquider les pensions de base aux retraités, les pensions de réversion aux ayants droit et assurer la bonne gestion de ces pensions jusqu'à l'extinction du droit, telles sont les missions premières du régime.

2 379 538

comptes individuels retraite alimentés

63 503 dossiers
de retraite traités (droit propre et dérivé)

25 184

validations de services effectuées

L'invalidité

La CNRACL couvre également les risques d'inaptitude définitive à l'exercice des fonctions du fonctionnaire, qu'ils surviennent en service ou en dehors, par l'attribution d'une pension d'invalidité.

8 109

dossiers de retraite pour invalidité reçus
> soit + **6%** par rapport à 2017

9 212

dossiers de retraite pour invalidité traités
> soit + **47%** par rapport à 2017

LA PRÉVENTION

Les risques professionnels

En 2018, le Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL a poursuivi la mise en œuvre de ses trois missions : la connaissance statistique sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, le soutien aux démarches de prévention et l'élaboration de recommandations d'actions. Les mesures mises en place s'inscrivent encore dans le cadre du quatrième programme d'actions 2014-2017, l'année 2018 étant une année transitoire. Cette période de transition a permis au FNP d'élaborer son nouveau programme d'actions pour une entrée en vigueur début 2019.

Les actions 2018

> Les subventions

2 M€ d'engagements

6 M€ de paiements

472 employeurs accompagnés

> Les produits d'informations



Un outil d'aide méthodologique pour les employeurs en vue de l'Évaluation des risques professionnels

Un recueil sur le maintien dans l'emploi



L'ACTION SOCIALE

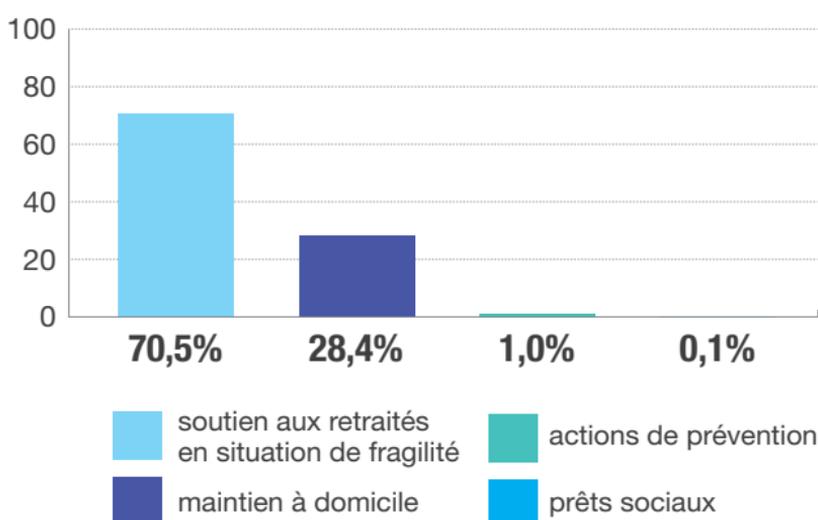
Expression de la solidarité du régime envers ses retraités, le Fonds d'action sociale (FAS) a pour mission de favoriser le maintien à domicile et d'accompagner les retraités en situation de fragilité.

Près de 72 300 retraités
ont perçu une aide du FAS

194 000 demandes
d'aides reçues

140 768 paiements représentant
115 M€

Répartition des dépenses par domaine



Le vieillissement

Le régime s'investit également dans un autre type de prévention : la prévention des risques liés au vieillissement.

Au travers de plusieurs dispositifs, notamment les ateliers du bien vieillir, la CNRACL s'adapte aux changements de la société et se préoccupe des problématiques liées au vieillissement.

LA CNRACL, TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Mieux vous connaître



32 enquêtes de satisfaction ont été envoyées auprès des employeurs, des actifs et des retraités.

99% des actifs sont satisfaits de leur visite du stand CNRACL aux salons retraite dont **81% sont très satisfaits.**

Mieux échanger

- Animation du **Carré Employeurs**, composé des employeurs territoriaux et hospitaliers de plus de 5 000 affiliés.
- Participation active aux **salons retraites**, sous la forme Pôle public CNRACL, RAFP et Ircantec, pour rencontrer en vis-à-vis de nombreux affiliés proches de la retraite.
- Un peu plus de **4 500 entretiens individuels retraite** réalisés.

Mieux informer

- **22 conférences** “mieux comprendre la retraite” en direction des actifs ont réuni **2 900 participants**
- **4,3 millions** de visites sur le site internet avec près de **820 000 affiliés** inscrits sur les services en ligne.



Mieux former

Près de **100 séances de formation** ont été réalisées auprès des gestionnaires des principaux employeurs territoriaux et hospitaliers

Mieux accompagner

96 conventions signées avec les centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale

72 conventions signées avec des correspondants hospitaliers couvrant 82 départements

Mieux vous répondre



Plus **d'1,2 million d'appels** traités.
> Soit **+ 17%** par rapport à 2017

- Plus de **2,6 M de plis** expédiés

> Soit **- 16%** par rapport à 2017



- Plus de **74 000 courriels** traités

> Soit **+ 22%** par rapport à 2017

Retrouvez les informations
sur le site **CNRACL**

www.cnracl.retraites.fr





CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

**Caisse nationale de retraites
des agents des collectivités locales**

Rue du Vergne - 33059 Bordeaux cedex
www.cnracl.retraites.fr

GROUPE



Une gestion Caisse des Dépôts

**Caisse
des Dépôts**